

FNB Nasdaq® Clean Edge® Smart Grid Infrastructure First Trust

Fund Facts

Symbole boursier	SGRD
Cusip	33744W101
Bourse	TSX
Date de création	20/04/26
Frais de gestion	0,15 % ¹
Ratio des frais de gestion	s.o.
Fréquence des distributions	Trimestrielle
Indice de référence	Indice MSCI ACWI
Taux de distribution	n/a ²
Valeur liquidative totale	1 017 426 \$

Caractéristiques du portefeuille du fonds sous-jacent (au 3/31/2026, USD)

Capitalisation boursière maximale	\$4 237 222
Capitalisation boursière médiane	\$9 833
Capitalisation boursière minimale	\$229
Cours/revenu	29,07
Cours/valeur comptable	3,85
Cours/flux de trésorerie	17,54
Cours/ventes	2,35

Dix principaux placements du fonds sous-jacent % de la valeur liquidative

Eaton Corporation Plc	8,41 %
ABB Ltd	8,08 %
Schneider Electric SE	7,82 %
Johnson Controls International Plc	7,60 %
National Grid Plc	7,20 %
Prysmian SpA	4,61 %
Quanta Services, Inc.	4,16 %
E.ON SE	3,71 %
Hubbell Incorporated	2,80 %
NVIDIA Corporation	2,21 %
nVent Electric plc	2,14 %

Principales répartitions sectorielles du fonds sous-jacent % de la valeur du liquidative*

Composants électriques	34,55 %
Industries diversifiées	12,05 %
Services publics multiples	11,15 %
Autre	9,80 %
Électricité conventionnelle	9,60 %
Équipements électroniques : contrôle et filtration	7,59 %
Services d'ingénierie et de passation de marchés	5,91 %
Semiconducteurs	5,01 %
Automobiles	2,18 %
Logiciels	2,17 %

Principales expositions géographiques du fonds sous-jacent % de la valeur liquidative*

États Unis	21,12 %
Irlande	17,25 %
France	10,09 %
Suisse	9,52 %
Royaume-Uni	9,50 %
Italie	6,85 %
Allemagne	6,10 %
Japon	4,17 %
Corée du Sud	3,63 %
Bésil	3,13 %

*Le pourcentage de la valeur de l'actif net peut être différent de 100 %

Rendement annualisé	1 mois	3 mois	6 mois	année	1-ans	3-ans	5-ans	10-ans	Depuis la création
Valeur liquidative ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ Le FNB First Trust investira dans un FNB américain sous-jacent, le First Trust NASDAQ® Clean Edge® Smart Grid Infrastructure Index Fund et, par conséquent, il assumera également les frais de gestion (soit 0,56 % par an de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné, en plus d'autres frais, notamment les intérêts sur marge et les frais liés aux dividendes sur les placements vendus à découvert), lesquels s'appliquent à la portion de son actif investie dans le fonds sous-jacent. Par conséquent, en ce qui a trait à leurs parts, les porteurs de parts assumeront des frais de gestion totaux annuels de 0,71 % de la valeur liquidative des parts, en plus des autres frais.

² Le taux de distribution est calculé en divisant la dernière distribution annualisée versée ou déclarée par la valeur liquidative. Les taux de distribution peuvent varier. Le montant de la distribution peut comprendre un remboursement de capital à l'occasion.

³ La date de création du RCTR est le 20 avril 2026 et la loi canadienne sur les valeurs mobilières ne permet pas de présenter des données sur le rendement des fonds qui existent depuis moins d'un an.

Objectif de placement

Le FNB Nasdaq® Clean Edge® Smart Grid Infrastructure First Trust (le « FNB First Trust ») tente de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice composé de titres de sociétés dont l'activité principale est liée à des dispositifs et des compteurs pour réseaux électriques, à des réseaux d'électricité, à la gestion et au stockage de l'énergie, aux technologies mobiles connectées et aux logiciels habilitants utilisés par le secteur des réseaux intelligents et des infrastructures électriques, déduction faite des frais, soit initialement le Nasdaq Clean Edge Smart Grid Infrastructure™ Index (l'« indice »)

Ta stratégie de placement du FNB First Trust consiste à fournir une exposition à l'indice en investissant la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs dans le First Trust NASDAQ® Clean Edge® Smart Grid Infrastructure Index Fund (« GRID »), un FNB coté aux États-Unis.

Description de l'indice selon le fournisseur de l'indice

L'Indice est conçu pour suivre la performance des actions ordinaires du secteur des infrastructures des réseaux électriques et de l'énergie. Il comprend des sociétés principalement actives et impliquées dans les réseaux électriques, les compteurs et dispositifs électriques, les réseaux de distribution, le stockage et la gestion de l'énergie, ainsi que les logiciels habilitants utilisés par le secteur des infrastructures de réseaux électriques intelligents.

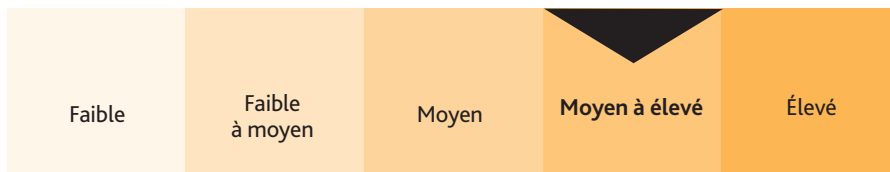
Pour être admissible à l'Indice, un titre doit satisfaire à certains critères, notamment être classé comme société opérant dans les réseaux intelligents, les infrastructures électriques et/ou d'autres activités liées aux réseaux selon Clean Edge, avoir une capitalisation boursière mondiale minimale de 100 millions de dollars américains, un flottant minimal de 20 %, et un volume moyen quotidien de transactions en valeur sur trois mois d'au moins 500 000 dollars américains.

L'Indice applique une méthodologie de pondération modifiée fondée sur la capitalisation boursière. À chaque évaluation, les titres de l'Indice sont classés comme « Pure Play » ou « Diversifiés ». Les titres « Pure Play » se voient attribuer collectivement une pondération de 80 %, tandis que les titres « Diversifiés » représentent collectivement 20 % de l'Indice.

L'Indice est rééquilibré sur une base trimestrielle et recomposé semestriellement.

Niveau de risque

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada a établi que la volatilité de ce FNB est moyen à élevé. Parce qu'il s'agit d'un nouvel FNB, la cote de risque n'est qu'une estimation de FT Portfolios Canada Co. Généralement, la cote est basée sur la façon dont les rendements du FNB ont changé d'une année à l'autre. Cela ne vous dit pas à quel point l'ETF sera volatil à l'avenir. La note peut changer avec le temps. Un ETF présentant un faible niveau de risque peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique sur les facteurs de risque dans le prospectus du FNB.

SGRD

FNB Nasdaq® Clean Edge® Smart Grid Infrastructure First Trust

Processus de construction de l'indice Bloomberg Nuclear Power

L'indice est conçu pour servir de référence transparente et liquide pour le secteur des infrastructures de réseaux électriques et d'énergie. Il comprend des sociétés principalement engagées et actives dans les réseaux électriques, les compteurs et dispositifs électriques, les réseaux, le stockage et la gestion de l'énergie, ainsi que les logiciels habilitants utilisés par le secteur des infrastructures du réseau intelligent.

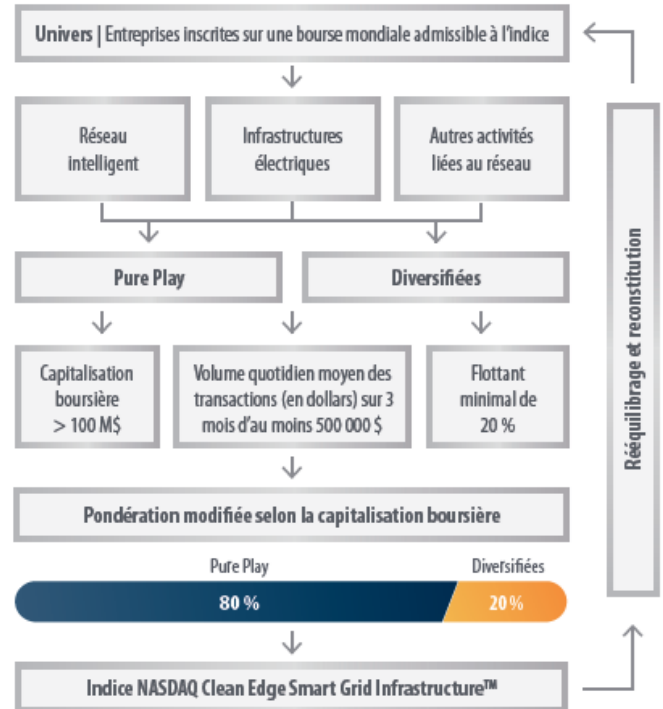
Univers | Selon le fournisseur de l'indice, le point de départ consiste à sélectionner les sociétés cotées sur une bourse mondiale admissible à l'indice qui sont classées comme entreprises de réseaux intelligents, d'infrastructures électriques et/ou d'autres activités liées au réseau, tel que déterminé par Clean Edge, Inc.

Sélection des titres | Clean Edge classe chaque entreprise admissible comme étant soit « pure play », soit « diversifiée ».

- Les entreprises « pure play » tirent au moins 50 % de leurs revenus des activités liées aux réseaux intelligents, aux infrastructures électriques et/ou à d'autres activités liées aux réseaux.
- Les entreprises diversifiées tirent entre 10 % et 50 % de leurs revenus, ou au moins 1 milliard de dollars, des activités liées aux réseaux intelligents, aux infrastructures électriques et/ou à d'autres activités liées aux réseaux.

Critères d'admissibilité | Chaque titre doit avoir une capitalisation boursière minimale de 100 millions de dollars, un volume quotidien moyen de transactions (en dollars) sur trois mois d'au moins 500 000 dollars et un flottant minimal de 20 %. De plus, les limites applicables aux restrictions de propriété étrangère d'un titre ne doivent pas avoir été atteintes.

Pondération et rééquilibrage | Les titres « pure play » se voient attribuer une pondération collective de 80 %, tandis que les titres diversifiés se voient attribuer une pondération collective de 20 %. Les titres sont initialement pondérés en fonction de leur capitalisation boursière. Les pondérations sont ensuite ajustées afin de s'assurer qu'aucun titre « pure play » ne dépasse une pondération de 8 % et qu'aucun titre diversifié n'ait une pondération supérieure à 2 %. L'indice est rééquilibré trimestriellement et reconstitué semestriellement.



À propos de First Trust

First Trust Canada est le fiduciaire, le gestionnaire et le promoteur du fonds. First Trust Canada et ses sociétés affiliées, First Trust Advisors LP («FTA»), le conseiller en valeurs du fonds, un gestionnaire de portefeuille inscrit auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et un conseiller en placement inscrit auprès de la US Securities Exchange Commission et de First Trust Portfolios LP ("FTP"), courtier inscrit auprès de la FINRA, sont des sociétés privées qui fournissent divers services de placement. FTA total de son actif sous surveillance ou sous gestion d'environ \$ 329,79 milliards de dollars américains.

Un placement dans un FNB peut donner lieu à des courtages, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement dans ceux-ci. Les taux de rendement indiqués constituent les antécédents de rendements totaux composés annuels, lesquels comprennent la fluctuation de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des frais de placement, des autres frais facultatifs et des taxes et impôts payables par le porteur de parts qui donnent lieu à une réduction du rendement. Les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire.

Nasdaq®, Clean Edge® et le Nasdaq Clean Edge® Smart Grid Infrastructure™ Index (« QGDXTM ») sont des marques déposées et des marques de service de Nasdaq, Inc. et de Clean Edge, Inc., respectivement (ainsi que de leurs sociétés affiliées, ci-après collectivement désignées les « Sociétés »), et sont concédées sous licence à First Trust. La légalité ou la pertinence du Fonds n'a pas été examinée ni approuvée par les Sociétés. Le Fonds n'est ni émis, ni approuvé, ni vendu, ni promu par les Sociétés. LES SOCIÉTÉS N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE ET N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DU FONDS.